

Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 30 OCTOBRE 2026
Sur convocation du 25 octobre 2026
<u>Secrétaire de Séance</u> : Bastien PILOD

Votants :

Yohann GRILLON	X	RENAUD Aurélie	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MATTHEY Benoît	X
LONCHAMPT Manon	X	MARGUET Marina	X
MONNIER Florent	X	PILOD Bastien	X
LEFEVRE Stéphanie	X	FRACHEBOIS Nadine	X
BRESSAND Serge	X	AUDY Romaric	Excusé (pouvoir à Y. Grillon)
MOUGIN Christine	X	VUITTENEZ Marion	X

Ordre du jour :

1. **Approbation du compte rendu du 29 septembre 2026**
2. **Délibération de la modification RIFSEEP**
3. **Délibération de la modification taux assurance statutaire**
4. **Location ancienne mairie**
5. **Vente de bois**
6. **Baux des nouveaux logements**
7. **Convention financière avec le SEVAD**
8. **Urbanisme**
9. **Point sur les commissions**
10. **Questions et informations diverses**

<u>Il est proposé d'ajouter deux points à l'ordre du jour</u> :

- **Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat d'électricité**
- **Encaissement d'un chèque de 9 € pour le dégrèvement sécheresse sur taxe foncière**

1. Approbation du compte-rendu du 29 septembre 2026
Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 29 septembre 2026.

2. Modification RIFSEEP (Maintien des primes en arrêt maladie)
Afin d'assurer aux agents le maintien de leur rémunération globale (primes incluses) en cas d'arrêt de travail pour maladie, la délibération relative au RIFSEEP est modifiée. Cette mesure n'engendre pas de surcoût salarial supplémentaire pour la collectivité, l'assurance statutaire prenant le relais à partir du 11e jour d'arrêt.
Délibération adoptée à l'unanimité.

3. Modification du taux de prise en charge de la prévoyance
À la demande d'un agent communal, une étude a été menée sur le relèvement du taux de participation employeur afin d'intégrer les primes dans le périmètre de la prise en compte.
Le Conseil Municipal décide de porter le taux de calcul de 1,38 % à 1,70 %. Cette révision génère un surcoût maîtrisé pour la commune et témoigne de la reconnaissance des élus envers les agents.
Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Réadhésion au groupement d'achat d'électricité (SIDEC du Jura)
Suite au courrier du SIDEC du Jura rappelant l'échéance des contrats au 31 décembre 2028, le Conseil Municipal valide la réadhésion de la commune au groupement d'achat pour la période de fourniture du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2032 via la plateforme dédiée.
Il est rappelé en parallèle l'existence d'un groupement d'achat de pellets avec le SYDED.
Délibération adoptée à l'unanimité.

5. Indemnité du service fiscal
Le Conseil Municipal valide la régularisation d'un trop-versé de 9 € constaté sur les taxes foncières.
Délibération adoptée à l'unanimité.

6. Location de l'ancienne mairie
À la suite de la parution des annonces de mise en location des locaux de l'ancienne mairie, une proposition a été formulée par M. Patrick REYMOND pour l'implantation d'une ressourcerie.
Le loyer est arrêté à 700 € TTC hors charges par mois. Le bail comportera des clauses garde-fous exigeant le maintien en l'état des locaux. Une date reste à fixer pour libérer entièrement le bâtiment.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail à l'unanimité.

7. Vente de bois de chauffage
Dans le cadre de la mise en vente des lots de bois de chauffage non façonnés dans la Parcelle 12 (secteur au-dessus de la ferme des Bressand), deux offres sont parvenues à la mairie :

- 1 lot unique à 21,50 € / stère
- pour l'ensemble des 4 lots, des montants proposés entre 34 et 39 € /stère selon les lots

Le Conseil Municipal attribue l'intégralité des lots au soumissionnaire pour un montant total de 1 755,16 €.

8. Baux et loyers des nouveaux logements communaux
Le Conseil Municipal fait un point sur les trois logements rénovés et les règles applicables :

- Durée des baux : 9 ans.
- Équipements : Aménagement de jardins privatifs (avec pose de séparations) et chauffage collectif à granulés avec compteurs calorifiques.

- Rappel des loyers conventionnés imposés par le dispositif :
  - Appartement Ancienne Poste : 582,82 €.
  - Grand appartement (1er étage) : 490,63 €.
  - Petit appartement (1er étage) : 305,12 €.

9. Convention financière avec le SEVAD

À compter du 1er janvier 2027, la commune propose au SEVAD de mettre à disposition son agent technique pour assurer la tonte de la pelouse de l'école.

Le tarif proposé est de 120 € fixe par passage (durée d'intervention d'environ 2h), représentant une alternative avantageuse face au devis CCEV de 450 € par passage.
Mme Manon LONCHAMPT et M. Florent MONNIER ne prennent pas part au vote et au débat.
Délibération adoptée.

10. Urbanisme

Les déclarations préalables

N° demande	Date	Nom & Prénom	Adresse	Lieu des travaux -Nature	Date accord DDT/Mairie
DP 02549326P0039	10/09/2026	OLYSI - BRUTILLOT	4 Route de Creuse	panneaux photovoltaïques	en cours
DP 02549326P0040	12/10/2026	EDF - ARNOULD	15 rue des Lilas	panneaux photovoltaïques	en cours
DP 02549326P0041	12/10/2026	BERNARD Fabrice	15 clos du Terreau	pose d'une PAC	en cours

LES DROITS DE PREEMPTION

DATE	N°	PROPRIETAIRE	ADRESSE	PARCELLE	DROIT PREEMPTION EXERCE
09/10/2026	02549326P0032	CABOT Delphine	20 chemin du Groseillier	AB 164p-165-271p	NON

11. Point sur les travaux et commissions

Commission Bâtiments / Chemins présentée par Jérémy LONCHAMPT

- Travaux sur les logements :
  - Intervention des soliers pour le ragréage effectuée jeudi dernier. Finalisation des sanitaires par le plombier, suivi des peintures (environ 15 jours de travail) et plinthes/portes.
  - Mise en location effective estimée au 15 janvier 2027. Réalisation d'un bilan financier complet à la clôture de l'opération.

- Sécurisation du village :
  - Présentation des orientations de l'AMO AssistMO et notamment des estimations chiffrées.
  - Arbitrages retenus pour le moment :
    - Marquage au sol à partir du pont direction Bulle jusqu'au croisement de la « porcherie »,

- Reprise de l'étude avec la faisabilité de mettre des trottoirs dans la rue principale accédant à la gare.
- Le projet de mise en place de sens uniques sur le Clos du Terreau et la rue Vau les Aigues est abandonné, celui-ci étant jugé plus dangereux qu'actuellement.
- Reprise de contact avec l'AMO concernant les traversées piétonnes vers l'école (étude de feux possibles).

- Liaison douce La Rivière-Drugeon – Bouverans : Le Département du Doubs a été contacté afin de voir ce qu'il est possible de faire. Il est souligné que ce projet émane de la commune de Bouverans.

- Ancienne École : Souhait du conseil municipal d'étudier l'ouverture d'un accueil de jour pour personnes âgées.
  - Plusieurs élus ont visité les locaux de l'accueil de jour portée par ELIAD à Pontarlier, le bâtiment de l'ancienne école présente un fort potentiel pour créer un accueil de jour pour personnes âgées (cour de 150 m², salle centrale et salle de classe).
  - Dossier de demande auprès de l'ARS en cours d'instruction. Contact pris avec un architecte pour premier chiffrage. D'autres architectes seront consultés.

Commission Cadre de vie, Fêtes et cérémonies, associations, communication présentée par Manon Lonchampt

Communication – Le R'Virat : Le R'Virat est actuellement en cours d'élaboration. La commission tient à remercier l'ensemble des personnes, associations et organismes ayant contribué à sa réalisation par la transmission d'articles. Il est précisé que cette édition ne comportera pas de pages consacrées au budget, celui-ci ayant été voté par la précédente mandature. Aussi, la commission estime qu'il serait peu pertinent de communiquer sur des prévisions budgétaires déjà consommées. Il est donc envisagé de publier le R'Virat après le vote du prochain budget, sous un format de newsletter.

SEVAD : Le Syndicat de la Vallée du Drugeon a lancé une consultation afin de recruter un bureau d'études chargé d'examiner la faisabilité de l'ouverture d'un accueil périscolaire à destination des enfants de maternelle.

Réunions avec le CPIE :

- Projet intergénérationnel : Dans le cadre d'un accueil de loisirs, le CPIE a organisé, avec les enfants, des entretiens avec six personnes âgées du village autour du thème « Le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain ».

  Le CPIE a sollicité la commission afin de savoir si elle souhaitait être associée à la restitution de ce travail. La commission a donné son accord. La date de cette restitution n'est pas encore connue à ce jour.

- Appels à projets CAF – Jeunesse : Le CPIE a proposé de déposer deux dossiers de candidature auprès de la CAF dans le cadre des dispositifs suivants : « Favoriser l'engagement et la participation des jeunes » et « ID jeunes ». L'objectif serait d'associer le nouveau Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) à ces démarches et de lui permettre de bénéficier de financements pour développer ses activités et ses projets. Toutefois, il est encore prématuré de solliciter les jeunes sur

des projets précis, le CMEJ venant tout juste d'être constitué. La proposition du CPIE reste néanmoins à l'étude et n'a pas été écartée par la commission.

- Ancienne exposition sur la flore : Le CPIE souhaite redonner de la visibilité à l'exposition consacrée à la flore, actuellement entreposée au dernier étage de la mairie. L'idée serait de réhabiliter cette exposition et de la compléter par un jeu de piste, qui pourrait être associé à une visite du jardin du curé. Accord de principe de la commission.

Fête des Femmes : Le DJ chargé d'assurer l'animation musicale de la soirée a été trouvé.

Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) : Le lancement du Conseil municipal des enfants et des jeunes s'est tenu en présence d'une quinzaine d'enfants, accompagnés de leurs parents. À leur arrivée, les jeunes ont été invités à remplir un questionnaire afin de recueillir leurs envies et leurs attentes concernant les activités à proposer dans le village, les sorties à organiser à l'extérieur ainsi que leurs rêves les plus ambitieux. Cette première démarche a permis de sonder leurs aspirations et de favoriser la libre expression de leurs idées.

Quelques exemples de propositions formulées :

- Sorties à l'extérieur du village : cinéma, piscine, 1055 ou encore journée dans un parc d'attractions ;
- Animations dans le village : tournois sportifs, soirées à thème, ateliers cuisine, aide aux devoir ;
- Projets d'aménagement : création de chemins forestiers ou reprise du balisage des sentiers existants, aménagement d'un parcours VTT, création d'un skatepark et rénovation de la salle des jeunes.

Il est rappelé que le CMEJ repose sur un principe d'engagement citoyen. En contrepartie de la possibilité de développer leurs projets et de bénéficier d'un budget dédié aux activités et aux sorties, les jeunes seront invités à participer activement à la vie communale.

Cet engagement pourra notamment prendre différentes formes :

- Participation aux cérémonies commémoratives ;
- Visites auprès des personnes âgées, notamment à l'occasion de la distribution des colis ou des fleurs ;
- Participation aux opérations de nettoyage du village ;
- Contribution au fleurissement et à l'embellissement de la commune.

La commune souhaite ainsi faire du CMEJ un véritable espace d'expression, d'initiative et d'apprentissage de la citoyenneté, permettant aux jeunes de s'impliquer concrètement dans la vie de leur village et de se retrouver.

Commission Forêt / Bois / Cimetière présentée par Florent MONNIER

- Bois non soumis : Proposition à l'entreprise Nature Bois Énergie de Frasne d'acheter le bois non valorisable en scierie (les purges, les cimes et autres arbres brisés par le l'orage) pour le broyage en plaquettes de chaufferie. Celle-ci en propose 35 €/tonne.

- Élagage des arbres le long de l'étang : Devis de la société Accrovert retenu par la commission pour un montant de 12 000 €.

- Parking de la mairie : Le devis relatif aux travaux d'enrobé, établi par l'entreprise Audy TP, a été retenu pour un montant de 4 320 € HT (soit 5 184 € TTC), montant susceptible d'être revu à la baisse. Il est précisé que cette entreprise a été sollicitée en raison de son intervention précédente sur le bâtiment locatif voisin. Par ailleurs, les places de stationnement concernées par les présents travaux appartiennent au propriétaire de ce bâtiment.

12. Informations diverses

- Stade du Châtelet : Accord du club US Laveron et de la commune suite à une demande de location du terrain de foot pour l'utilisation des sanitaires à l'occasion du vin d'honneur d'un mariage le 31/07/2027.
- Déneigement (Hiver 2026/2027) : Renouvellement du devis d'Audy TP fixant la prestation au passage à 100 € HT. Une mise en concurrence globale sera réorganisée à l'été 2027.
- Pilates Senior : Offre tarifaire reçue par l'association non retenue car jugée trop élevée.
- Contrat de maintenance de l'Ascenseur : Devis de Schindler reçu pour 1 320 € / an (contre >3 000 € actuellement chez OTIS). OTIS a été recontacté afin d'obtenir leurs modalités de résiliation ou une contre-proposition financière alignée.
- Animation local / Groupe Décoration : Accord de principe pour la mise à disposition de l'ancienne école et une aide financière accordée au collectif issu de la confection des décors du comice. Les décors communaux du comice ont été cédés pour 350 € à l'association du comice de Oye et Pallet.

13. Affaires intercommunales

- Immobilier : Validation de l'acquisition d'un ensemble immobilier via l'Établissement Public Foncier (EPF) sur la commune de Frasne pour un montant de 3,5 M €.
- Assainissement & Eau : Travaux d'installation des 2 nouvelles pompes à Vau-les-Aigues en cours. Présentation de la nouvelle politique de desserte en assainissement collectif.
- Mobilité : Mandat accordé au SMIX du Pays du Haut-Doubs pour le nouveau Plan de Mobilité Simplifié.

14. Questions diverses

- Repas de fin d'année des conseillers et agents : Date retenue le Samedi 12 décembre 2026 (Lieu à confirmer).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Maire,
Yohann GRILLON